

**CONFRERIE**  
DES RILLAUDS D'ANJOU  
ET DES VINS DE BRISSAC



Cher(ère) Ami(e),

La Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac serait honorée de votre présence à notre prochain chapitre d'hiver.

Cette rencontre exceptionnelle sera intégralement organisée au Château de Brissac, siège de notre confrérie,

le samedi 7 Mars 2026

Dans ce cadre prestigieux, nous partagerons un moment de convivialité, de traditions et de plaisirs fraternels.

Programme :



- Accueil par les Dignitaires de la Confrérie à partir de 16h30.
- A 17h00 précises, accueil au théâtre par Charles-André de Cossé-Brissac propriétaire des lieux

Grand Maistre d'Honneur de la Confrérie, pour les intronisations dans le cadre magnifique du théâtre du Château.

- Vin d'honneur.
- Ensuite un cocktail dînatoire vous sera proposé dans la prestigieuse salle du Château dite "Galerie des portraits" par un buffet raffiné autour de créations culinaires que vous pourrez déguster assis.

Cette soirée sera l'occasion de célébrer notre attachement commun à nos valeurs, à notre terroir, à l'histoire et aux traditions de notre confrérie.



Si vous êtes déjà intronisé, nous serons sensibles au fait que vous portez votre médaille de Chevalier.

Merci de nous confirmer votre présence avant le 28/02/2026

Avec le bulletin en pièce jointe

Nous nous réjouissons par avance de vous accueillir en ces lieux chargés d'âme et d'histoire.

Confraternellement,



Alain Rolland  
Grand Maistre

Charles-André de Cossé-Brissac  
Grand Maistre d'Honneur



**La Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac vous invite à son 143 ème Chapitre**

## **BULLETIN D'INSCRIPTION pour le 143<sup>me</sup> chapitre Le samedi 7 mars 2026**

\*\*\*\*

**à retourner avant le 28 février avec le paiement**

Nom et prénom : .....

Adresse postale : .....

Tél : .....

**Si vous venez en tant que dignitaire d'une confrérie merci de préciser son nom ci-dessous**

Confrérie de : .....

**Merci de porter seulement votre médaille de confrérie**

### **Participation à la soirée du samedi 7 mars 2026**

Nombre de repas .....x 75 € = ..... €

Intronisations.....x 60 € = ..... €

(Dans cette éventualité, veuillez joindre un cours CV (5 à 6 lignes maximum)

**Total :** = ..... €

\*\*\*\*\*

Chèque à l'ordre de la **Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac**

à adresser à : Gilles RAYNARD

Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac

697 montée de la hutte - Blaison

49320 BLAISON-St SULPICE

Tél : 06 62 08 11 13 - E-mail : [g.raynard@outlook.fr](mailto:g.raynard@outlook.fr)